



AGPM
maiz'EUROP'

Approvisionnement en gaz : Non le maïs ne peut pas attendre !

Alors que la récolte de maïs bat son plein et que les prix du gaz explosent, certains fournisseurs alertent d'une possible rupture de livraison, demandant même aux agriculteurs « à *prendre les dispositions nécessaires pour anticiper au mieux une rupture éventuelle d'approvisionnement, en limitant autant que faire se peut votre consommation de gaz et en reportant si possible le ramassage de votre maïs* ». De là à accuser les agriculteurs de la situation, il n'y a qu'un pas franchis sans complexe par le leader du propane en France : « *L'afflux de commandes dû aux récentes hausses des prix du gaz, couplé au démarrage très soutenu de la campagne maïs ... perturbent la chaîne logistique de l'ensemble du secteur...* ».

A chacun ses responsabilités

Faut-il le préciser ? Quand le maïs est prêt à être récolté et que la météo est au rendez-vous, la moisson ne peut attendre. Cette étape clé est l'aboutissement de 10 mois de travail : préparation des terres, semis, soins à la culture, parfois irrigation ... Récolter trop tard, c'est détériorer la qualité du grain avec des pertes de revenus inacceptables pour les maïsiculteurs déjà fortement pénalisés par l'explosion du coût du séchage. Mais les conséquences seraient tout aussi dommageables pour l'ensemble des acteurs qui dépendent des approvisionnements en maïs : les éleveurs, les transformateurs qui ont besoin de grain de qualité que se soit pour l'alimentation animale, l'alimentation humaine et les autres usages du grain de maïs (amidonnerie et éthanolerie en particulier).

La souveraineté alimentaire est l'affaire de tous

Pour Daniel Peyraube, Président de l'AGPM : « *La souveraineté alimentaire de la France est devenue un objectif national : c'est l'affaire de tous. Elle doit donc passer par la solidarité et les efforts de tous les acteurs dont fait partie le secteur de l'approvisionnement en gaz. Tous doivent prendre leurs responsabilités, regarder les difficultés en face, alerter, négocier, prendre les mesures d'urgence qui s'imposent au niveau national ou européen, au lieu de reporter le problème localement à des agriculteurs injustement culpabilisés et laissés sans solutions pour sécher leurs récoltes* ».

Contact presse : Anne Kettaneh – 06 83 22 05 01